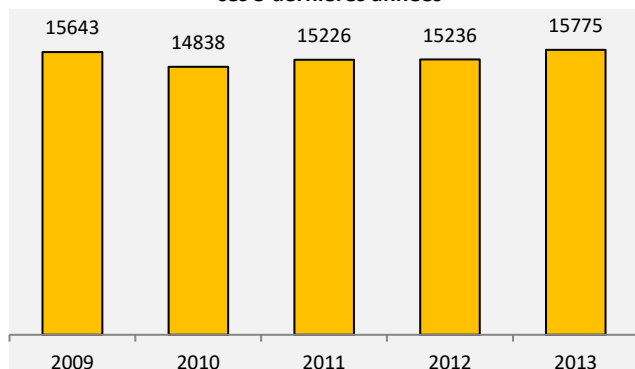


Les Foyers d'Accueil et d'Observation :

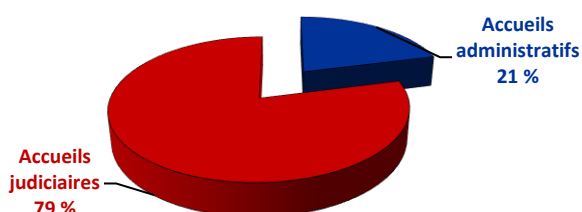
Les unités éducatives d'accueil et d'observation ont pour mission d'accueillir tout enfant confié à l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E.) dont les difficultés contraignent à un hébergement, immédiat ou non, et exigent une observation particulière de la situation du jeune et de sa famille. A son terme, une orientation basée sur un projet éducatif durable sera dégagée et réalisée en accord avec le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Dans le respect de leurs capacités d'accueil respectives, ces unités éducatives fonctionnent 365 jours par an et offrent une possibilité d'accueil permanente (jour et nuit). La qualité de l'accueil dès l'arrivée du jeune est déterminante pour une observation de qualité.

Total des journées réalisées par les quatre FAO ces 5 dernières années



Nature juridique des accueils en 2013



L'observation passe nécessairement par l'écoute des difficultés de l'enfant et de sa famille. Pour autant, la prise en charge du jeune s'inscrit dans un cadre éducatif où celui-ci fait l'apprentissage quotidien des règles de la vie sociale.

Au terme de l'observation et compte-tenu des particularités de chaque situation, le jeune est orienté vers une Maison d'Enfants à Caractère Social (M.E.C.S.), un lieu de vie où retourne vivre au sein de sa famille, le plus souvent avec un soutien éducatif à domicile.

Chaque unité possède ses propres caractéristiques d'accueil :



Le F.A.O. « la Livatte » à Roanne
142 rue Albert Thomas - 42000 Roanne

Enfants de 3 à 18 ans – 2 places mères-enfants



Le F.A.O. «Les Hellébore» à Saint-Genest-Lerpt
2 rue du Pialon - 42530 Saint-Genest-Lerpt

Enfants de 14 à 18 ans



Le F.A.O. « Benoit Charvet » à Saint-Etienne
12 impasse Benoît Charvet - 42000 Saint-Etienne

Enfants de 6 à 14 ans



Le F.A.O. « Le Bois d'Avaize » à Saint-Etienne
6 rue Jean-Baptiste Ogier - 42100 Saint-Etienne

Enfants de 12 à 18 ans

